



**CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN**

Note d'analyse IV du Centre d'Études Jacques Georgin . 25 mars 2021

“Bruxelles Cosmopolite” Tentative flamande de mainmise sur Bruxelles?

par Philippe BINET, vice-président du Centre d'études Jacques Georgin .

Introduction

De nombreux articles sont parus dans la presse , titrant :”*Bruxelles la deuxième ville cosmopolite au monde après Dubai*”.

Parallèlement,le monde politique particulièrement en Flandre découvre une identité bruxelloise qui ne date pourtant pas d'hier, Cette identité semble moins déranger la Flandre car elle entrevoit (à tort) en cette évolution sociologique la fin de l'image d'une capitale francophone.

Par ailleurs, les Flamands de Bruxelles devant le recul très net de l'usage du néerlandais dans la région voient une opportunité pour repositionner la communauté flamande comme leader d'un projet de multilinguisme ou plutôt de trilinguisme : français/néerlandais/anglais.

Ainsi, le gouvernement bruxellois a en son sein un ministre chargé de la promotion du multilinguisme , à savoir Sven Gatz (Open VLD).

Pour établir sa note d'orientation 2019-2024 le ministre s'est inspiré des concepts, initiatives, projets ou visions d'organismes publics comme la Vlaamse GemeenschapsCommissie, le VDAB (Service flamand de l'emploi et de la formation professionnelle) et leurs pendants francophones mais aussi de : “Stimulerend Meertalig Onderwijs in Brussel (STIDOB)”, le “Brussel Informatie , Documentatie en Onderzoekcentrum (BRIO)”, le “Content and language Integrated Learning (CLIL de Onderwijs Vlaanderen), Onderwijscentrum Brussel (OCB) , le ‘Centrum Volwassenenonderwijs(CVO) et le “Vlaamse Dienst voor Arbeidsbe Vluchteling ainsi que “Het Huis van het Nederlands” .

La présente note se base sur les mêmes données chiffrées mais propose une autre grille de lecture de la sociologie bruxelloise tout en analysant les ressorts de la nouvelle stratégie flamande en Région bruxelloise.

En amont, le CEG continue un travail déjà entamé sur la question de l'usage des langues en Région bruxelloise (cfr note d'analyse 1 2019 intitulée "*L'intervention du législateur et des pouvoirs publics pour réguler l'usage des langues dans l'espace public-l'exemple de Bruxelles: défis et perspectives*" ; note d'analyse 16 2018 "*Lecture critique de l'essai institutionnel de Philippe Van Parijs: Belgium, une utopie de notre temps?* ").

L'objet n'est pas de mettre en question l'intérêt ou la nécessité de connaître plusieurs langues, mais d'analyser les fondements sous-jacents de ce Plan Multilinguisme, à savoir un projet politique qui vise à orienter l'avenir sociologique et institutionnel de la Région bruxelloise et dont les contours recoupent exactement la vision de 4 chercheurs sociologues flamands actifs à l'ULB (dont un conseiller à la rectrice) et à la VUB.

I. Bruxelles, ville cosmopolite

Selon les données recueillies par l'entreprise de statistiques Jetpack, Bruxelles héberge la population la plus diversifiée au monde après Dubaï :185 nationalités recensées (source : le World Migration Report de 2015)

L'institut bruxellois de statistiques a publié les chiffres 2020: sur les 1216000 habitants que compte Bruxelles, 65 % sont de nationalité belge alors qu'il n'étaient à la naissance que 42 %.

Parmi les 35% de personnes d'origine étrangère vivant à Bruxelles, les 2/3 sont issus des pays de l'UE .

Cette communauté étrangère (EU et autres) se répartit comme suit, par ordre décroissant d'importance : chiffres 2019 (base 100)

France	15,2%
Roumanie	10
Maroc	8,2
Italie	8
Espagne	6,7
Pologne	5,5
Portugal	4,6
Bulgarie	2,9
Allemagne	2,5
Grèce	2,2
Turquie	2
Congo	2
Autres pays européens	8,5
Autres pays	21,7

En comparant avec les chiffres 2008 , on note la présence significative des Roumains et des Bulgares ayant rejoint l'Union Européenne en 2007. Le poids des autres pays européens est resté inchangé ; par contre un grand nombre de ressortissants turcs et marocains ayant choisi entre-temps la nationalité belge leur poids cumulé est passé de 17% à 10%.

II. Sources statistiques sur la pratique des langues à Bruxelles

2.1 Absence de statistiques officielles en Belgique

Le recensement de 1947 dévoila d'une part une progression de la population flamande en général et, d'autre part, le développement de la francisation de la capitale et de ses faubourgs. Comme ces résultats devaient légalement entraîner des modifications dans le régime linguistique de certaines communes de la région bruxelloise, ils ne furent publiés qu'avec sept ans de retard. En 1954, la législation de 1932 fut modifiée afin de parer à ses conséquences automatiques et la région bilingue de Bruxelles fut élargie pour inclure trois communes et compter à l'avenir 19 communes.

Le recensement de 1960 fut boycotté par un nombre considérable de bourgmestres flamands, craignant de devoir tirer les conclusions d'une présence francophone accrue en Flandre et autour de Bruxelles. La loi du 24 juillet 1961 "légalisa" a posteriori cette attitude et supprima le volet linguistique du recensement. Aujourd'hui le recensement décennal a été remplacé par l'utilisation de données qui sont déjà disponibles dans les bases de données administratives (dont l'usage des langues est absent).

2.2 Le baromètre linguistique du Brio: analyse

Ce baromètre, réalisé par le sociolinguiste Rudi Janssens (VUB) , est la seule source de données sur les langues parlées en Région bruxelloise. Cette enquête se base sur un interrogatoire 'face-à-face' d'un échantillon représentatif de 2500 Bruxellois, résidents et majeurs ; elle enquête sur les connaissances linguistiques, l'emploi des langues et l'attitude des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale face à une série de développements sociaux en lien avec les langues. Après 2001, 2007 et 2013, les résultats du quatrième baromètre linguistique ont été présentés en 2018.

2.2.1. Le français, langue dominante (source enquête Brio) .

2.2.1.1. Le français comme langue parlée à domicile

Le français est la langue unique pratiquée à domicile par un ménage sur 2 (52%) , à quoi s'ajoutent les familles bilingues (français /autre langue) :20% .

En conclusion, le français combiné parfois avec une autre langue est pratiquée à la maison (qu'elle soit maternelle ou pas) dans près de trois quarts des familles , alors qu' à peine 42% de ces Bruxellois sont Belges de naissance .

2.2.2.2 Le français , la langue la plus connue des Bruxellois

Toujours suivant le baromètre Brio:

- 87% des Bruxellois déclarent connaître très bien ou parfaitement la langue française , et ce score est stable depuis 2013 , mais en recul par rapport à 2001.
- 33% déclarent connaître l'anglais , score stable par rapport 2013 mais en progrès depuis 2001

2.2.2.3. L'usage du français montre une résilience étonnante qui résiste aux flux migratoires :

Comme l'indique le sociolinguiste Rudi Janssens (BRIO) :

“ Entre le moment de l'échantillonnage établi en 2001 et 2018, près de 1,9 millions de personnes en provenance de l'étranger sont venues habiter à Bruxelles de manière temporaire ou non, et près de 950.000 personnes sont parties à l'étranger. En Belgique, 'l'exode de la ville' s'est poursuivi, 380.000 personnes ayant quitté la Flandre et la Wallonie pour venir habiter à Bruxelles, tandis que près de 570.000 Bruxellois ont fait le mouvement inverse”.

Et malgré cet énorme brassage de populations et le métissage de la société bruxelloise , le français confirme sa position dominante.

2.2.2. L'usage du néerlandais en forte baisse

Le néerlandais n'est la langue unique pratiquée à domicile que par 5% des familles bruxelloises, 10% en combinaison avec le français .

Par ailleurs à peine 15% des Bruxellois déclarent connaître très bien le néerlandais contre 30% en 2001.

2.2.3. Facteurs ayant concouru au maintien du français

2.2.3.1. L'immigration a favorisé la francisation

L'attrait de Bruxelles auprès des Français qui forment depuis quelques années la première communauté étrangère sur le territoire bruxellois (15,2%) constitue l'un des facteurs.

Par ailleurs comme le note Rudy Janssens *“d'autres arrivants comme les Marocains, les Congolais,ou encore les personnes venant des pays du sud de l'Europe parlaient déjà le français ou ont choisi de l'apprendre pour mieux s'intégrer”.*

Auxquels se sont ajoutés les Roumains et les Bulgares, issus de deux pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

2.2.3.2 Le français adopté comme langue maternelle par les deuxième et troisième générations issues de l'immigration

“En 2018, près d’un Belge sur trois s’est marié avec une personne de nationalité étrangère à Bruxelles” selon Statbel.

« Les partenaires formant des mariages linguistiquement mixtes optent généralement pour une seule langue, mais tous deux entendent transmettre leur propre langue à leurs enfants », analyse Rudi Janssens. (source Le Soir .be 26/06/2020).

Pour autant, la famille unilingue francophone, norme d’autrefois, n’a pas dit son dernier mot. Notamment grâce aux troisièmes et quatrièmes générations de la communauté maghrébine. « Ce groupe cherchait principalement un partenaire dans le pays d’origine des parents ou des grands-parents, une majorité d’entre eux choisissent maintenant un ou une partenaire qui a grandi à Bruxelles . La troisième ou quatrième génération est alors plus encline à choisir le français comme seule langue maternelle.”

2.2.3.2 Le rayonnement international du français

Rappelons que le Français est la 5e langue parlée dans le monde, une des 6 langues officielles de l’ONU , et une des 9 langues officielles de l’Unesco.

29 pays ont le français comme langue officielle (source: Ministère français de l’Intérieur).

54 pays sont membres de l’Organisation internationale de la francophonie. Ces pays dont 25 n’ont pas le français comme langue officielle prennent pour la plupart des engagements d’utilisation du français dans les organismes internationaux et plus généralement prônent le multiculturalisme.

Parmi ces pays, la Roumanie et la Bulgarie dont sont issus 13% des étrangers vivant à Bruxelles.

2.2.4. Position des experts néerlandophones sur la question : (source: interviews Le Soir.be 26 juin 2020)

Il est remarquable de constater que le sujet interpelle un grand nombre de chercheurs flamands dont Rudy Janssens (VUB), Jurgen Jaspers (sociolinguiste ULB), Eric Corijn (philosophe et sociologue, ULB), Dirk Jacobs (sociologue, ULB).

Dans leurs commentaires ils constatent que le français reste la franca lingua à Bruxelles et que son rayonnement est intact, porté par les atouts décrits plus haut mais ils voient dans le brassage ethnique bruxellois une diminution de l’emprise culturelle francophone et une opportunité de modifications institutionnelles.

Ainsi Eric Corijn dissocie la pratique de la langue de la culture et prend position sur la nécessité ou non de la défense de la langue française: “*Le prix qu’une lingua franca paye naturellement, c’est que les référents culturels ne sont plus donnés nationalement. » Autrement dit, la francophonie doit être appréhendée comme une expression de la multiculturalité.”*

Bruxelles n'est plus seulement la capitale francophone de la Belgique. Elle est ouverte au monde. « Le français est devenu une langue de contact plus qu'un patrimoine à défendre ».

Dirk Jacobs prend lui position sur le comportement que doit avoir le Bruxellois en rue et également sur la structure institutionnelle future de Bruxelles : *“Si les Bruxellois doivent aujourd'hui s'adapter au contexte multilingue de la capitale, dans la rue ou au travail, les institutions sont elles aussi amenées à évoluer. Tôt au tard. Et peut-être « eerder laat dan vroeg », vu les divergences qui persistent entre partis flamands et francophones. À voir jusqu'où pourra aller le légendaire compromis à la belge”*

En matière d'institutions Dirk Jacobs et Jürgen Jaspers prônent la création d'un réseau d'écoles multilingues.

« L'objectif, c'est d'assurer que la maîtrise des langues soit à la hauteur, peu importe le système d'enseignement utilisé. Chaque école, à Bruxelles, devrait être de qualité », affirme Dirk Jacobs.

Le sociologue pointe du doigt la logique « dépassée » de classification linguistique des écoles. Et la pression exercée sur le système néerlandophone, de plus en plus convoité par les francophones.

“On est là face à un dysfonctionnement clair ,c'est surtout du côté francophone qu'on doit faire un effort. » Les Bruxellois s'en rendent finalement vite compte : au moment de se lancer sur le marché du travail, ça coince”.

« Le signal politique qu'on donne aujourd'hui, à Bruxelles, c'est qu'il faut faire un choix. Il faut placer son enfant soit dans le système francophone, soit dans le système néerlandophone. Avec des écoles multilingues, on donnerait un tout autre signal : celui qu'il y a une communauté bruxelloise »,

III. Le projet flamand pour Bruxelles

Dans sa note d'orientation 2019-2024 Sven Gatz (Open VLD), ministre chargé de la Promotion du multilinguisme s'appuie sur les résultats du baromètre BRIO tout en calquant sa politique sur la vision des chercheurs flamands .

3.1 La vision du multilinguisme par Sven Gatz

“Une personne est multilingue lorsque celle-ci est régulièrement en contact avec plusieurs langues et est en mesure de mener au moins une conversation simple dans celles-ci. Nous parlons ici de trois langues, le français et le néerlandais _- les deux langues officielles à Bruxelles - et l'anglais _, qui en tant que langue internationale joue un rôle important dans le secteur économique et culturel. La connaissance de ces langues (ou une combinaison de celles-ci) est essentielle pour participer pleinement à la société bruxelloise”

Pour le CEG, donner à l'anglais le rôle de langue essentielle pour participer pleinement à la société bruxelloise est une contrevérité au regard des résultats de l'étude Brio.

Ramener le multilinguisme à la connaissance de l'anglais est également en complète contradiction avec la notion de multilinguisme.

Cette question est d'actualité au niveau européen depuis le départ du Royaume Uni de la Communauté Européenne.

3.2 Minimiser le français au profit de l'anglais ?

Sven Gatz attribue à l'anglais la qualité de langue "maximale" parce qu'elle est la langue de travail dominante dans les institutions internationales tout en n'envisageant pas qu'une partie de ces mêmes fonctionnaires internationaux utilisent le français comme *franca lingua* à Bruxelles.

Dans la même note Sven Gatz poursuit :

"Il ressort clairement du quatrième baromètre linguistique de BRIO que ces évolutions sociales se reflètent dans la connaissance linguistique et l'utilisation linguistique dans la ville.

Le français reste la langue la plus véhiculée, mais depuis le changement de siècle, cette connaissance diminue significativement (de 95,5 % de Bruxellois qui maîtrisaient très bien voire parfaitement la langue, on passe aujourd'hui à 87,1 %). Il en va de même pour la connaissance du néerlandais (on passe de 33,3 % à 16,3%)

Le CEG considère que mettre sur un quasi pied d'égalité dans les commentaires (" il en va de même) la baisse de connaissance du français (-8%) et du néerlandais (-50%) participe au discours visant à affaiblir la position du français , en omettant de dire que le français depuis 5 ans (d'après le même baromètre) n'a plus perdu de terrain et que l'anglais ne progresse plus

3.3 La création d'écoles bilingues

Comme annoncé dans sa note , un Conseil du Multilinguisme a été créé et une des pistes proposées pour que tous les Bruxellois soient trilingues à 18 ans (sic) est la création d'écoles bilingues projet .

Ce projet d'écoles bilingues se heurte à plusieurs objections déjà formulées par le CEG dans une note d'analyse précédente (cfr note d'analyse 5 2019) :

1. l'obstacle institutionnel puisqu'un tel enseignement relève du Fédéral qui n'a ni la législation pédagogique , ni le budget , ni l'administration pour le faire, si cet enseignement devait relever de la Région il faudrait modifier la Constitution ;
2. le coût élevé d'une telle structure pour une population scolaire restreinte ;
3. la régionalisation de l'enseignement aurait comme conséquence une rupture pédagogique entre élèves bruxellois et wallons alors que les flux migratoires sont importants ;
4. la rareté d'un futur corps professoral capable d'enseigner parfaitement une matière dans les deux langues ;

5. le caractère élitiste d'un tel enseignement auquel n'aurait pas accès les primo arrivants , allophones ou francophones vulnérables pour lesquels la Fédération Wallonie-Bruxelles a d'ailleurs mis en place un arsenal de mesures d'accompagnement

On retrouve cette volonté d'élitisme dans l'attitude actuelle du réseau flamand d'enseignement puisqu'il réserve 55% de ses places aux élèves dont un des parents maîtrise le néerlandais (soit par diplôme, soit par test linguistique)

Les autorités publiques flamandes ont l'intention de faire passer ce pourcentage à 65%.

Une telle approche est contraire à l'esprit de cohésion sociale et d'ouverture au multilinguisme tant recherché dans cette note.

3.4. Impliquer la société civile

“Le projet est d'établir un texte exprimant la vision concernant le multilinguisme. Qui pourra servir de fil conducteur pour le fonctionnement journalier des organisations actives à Bruxelles ; on pourrait ainsi encourager tant que possible et selon le contexte la communication dans les trois langues de contact (français, néerlandais et anglais.....”)”

Que recouvre exactement cette intention en mettant sur un pied d'égalité les trois langues , et dont la nécessité est contraire à tous les constats?

Le CEG estime qu'il est légitime de s'interroger sur ce point .

3.5. L'argumentaire

3.5.1. Multilinguisme et cohésion sociale

“La citoyenneté partagée indique la mesure dans laquelle les citoyens font partie de la société et est souvent utilisée dans le débat d'intégration, où un parcours d'intégration devrait mener à la « citoyenneté » des nouveaux arrivants. On parle ici des citoyens non-EU qui peuvent être amenés de suivre un parcours d'intégration.

Dans un contexte multilingue, la citoyenneté dépasse cette approche. Outre l'accès à la citoyenneté, il est important que l'ensemble des Bruxellois puissent participer pleinement à la société. Un multilinguisme imparfait entraîne des obstacles bien trop importants pour le marché de l'emploi, de l'isolement etc. La diversité urbaine complexe requiert une nouvelle approche de la « citoyenneté », où la politique se concentre sur le renforcement de la cohésion sociale par le biais du multilinguisme”.

Est ce que vraiment l'introduction de l'anglais va rompre l'isolement des allochtones qui ne connaissent pas très bien le français? Qui pourrait affirmer qu'ils connaissent l'anglais ? Ou ne connaissent-ils pas des rudiments de français aussi bien que des rudiments d'anglais ? Le baromètre BRIO n'aborde pas cette question.

3.5.2. Multilinguisme et accès à l'emploi en Région bruxelloise.

“ Tant que le marché de l'emploi exigera à Bruxelles le bilinguisme des candidats , le néerlandais vivra à Bruxelles “ : voilà la réponse que Sven Gatz adressait à la journaliste de BRUZZ (TV régionale bruxelloise flamande) lors d'un interview la

veille de la présentation de son projet “ multilinguisme” en commission parlementaire le lundi 8 mars 2021.

Pour le CEG, il est patent que l’emploi (notamment dans la fonction publique locale et régionale) est essentiel pour les Néerlandophones en Région bruxelloise.

Ceux-ci occupent dans le secteur public regional bruxellois une proportion de postes (30%) trois fois supérieure à leur présence à Bruxelles , même cinq fois pour les postes de direction, tandis que dans les communes et les CPAS , 25% des postes leur sont réservés et 50% à partir du grade de chef de Division.

Une constante: plus le poste est important et stratégique, plus la présence flamande est obligatoire.

3.5.2.1. Dans la fonction publique bruxelloise

1. Au niveau regional

Les agents sont répartis entre deux grandes entités:

- 2021 au sein des Services Publics Régionaux Bruxellois .
- 7574 au sein des Organismes d’Intérêt Public, dont 2926 pour Bruxelles Propreté, 4658 pour les autres Organismes d’Intérêt Public

La répartition linguistique constatée montre que 500 postes des SPRB sont occupés par des néerlandophones (soit 25%) et 1300 (28%) dans les organismes d'intérêt public, autres que Bruxelles Propreté où 95 % des postes sont occupés par des francophones.

Constats:

Tous les indicateurs statistiques qui revêtent un caractère officiel en l’absence de recensement légal (cartes d'identité , permis de conduire, déclarations fiscales...)

démontrent que 90% des Bruxellois utilisent le français dans leurs démarches avec l'administration, chiffre conforté par le nombre de voix se portant sur des listes flamandes aux élections.

En appliquant cette règle des 90/10% on peut conclure que les francophones sont privés **de 1300 emplois au niveau régional**. Dans la réalité ce chiffre est légèrement inférieur puisqu'ils comblent la pénurie naturelle de candidats néerlandophones. Il est à souligner qu’ à peine 43% des emplois francophones sont statutaires (en général plus qualifiés) contre 60% d’emplois néerlandophones.

2. Au niveau communal

Les communes et CPAS occupent respectivement 17183 et 6485 agents , soit un total de 23.668 agents.

En théorie 25 % des postes sont réservés aux néerlandophones , 50% à partir du poste de Chef de Division.

En appliquant la règle des 25% la perte théorique pour les francophones est de 2277 postes.

La répartition linguistique de l'emploi réel n'est cependant pas publiée.

A remarquer que 69% des emplois dans les communes sont occupés par des Bruxellois , 61% dans les CPAS.

3.5.2.2 . Dans le secteur privé

1. Le marché, les demandeurs d'emploi et les langues (source Actiris , juillet 2017)

Exigences linguistiques des offres d'emploi	
Pas d'exigences	47%
FR/NL	30%
FR/NL/ANG	12%
Anglais	7%
Autres	4%

Malheureusement le secteur privé est sous représenté dans les statistiques d'Actiris du fait du faible volume d'offres d'emploi transmis, ce qui est regrettable.

La même étude montre que 54% des demandeurs d'emploi déclarent avoir une bonne ou une connaissance moyenne de l'anglais, soit près du double de la connaissance de la deuxième langue nationale (29%).

Et cette connaissance est d'autant meilleure que le niveau de diplôme est élevé , ce qui correspond par ailleurs aux exigences du marché de l'emploi.

2. Gilles Quaistiaux, journaliste à Trends Tendances , s'est vu décerner le prix de meilleur article paru dans la Presse économique en 2013, sous le titre "*Les Flamands ont kidnappé l'économie belge*".
3. Et il aborde un sujet tabou : la répartition Francophones-Flamands dans l'organigramme des sociétés avec comme corollaire : les embauches sont-elles communautaires ?

Son constat : dans une entreprise de 100 personnes à tous les postes stratégiques les Flamands sont surreprésentés par rapport à leur poids démographique (73% des fonctions DRH, 70% des fonctions de Directeurs financiers...) ; même constat dans les grands cabinets d'avocats et les grandes sociétés de conseils (KPMG, PWC, E&Y, Deloitte).

Bien entendu en fonction des interlocuteurs la raison invoquée varie: discrimination évidente, manque de bilinguisme, involontaire.

Pour le CEG, un constat nous semble par contre incontestable: *"la proximité entre le patronat et les politiques flamands est importante, ce qui contribue à renforcer la cohésion d'une certaine élite économique au nord du pays. Alors qu'au contraire, "La culture entrepreneuriale francophone reste à écrire".* (interview de Eric Everard , CEO d'Artexis et Manager de l'Année 2012).

Un dossier récent traité par l'Office des Consommateurs Francophones, association sans but lucratif qui a pour objet social la défense des droits linguistiques des usagers francophones dans leurs rapports avec les services publics ainsi qu'avec les entreprises privées, fait écho à ce qui précède :

Pascal Smet et le bouwmeester de la Région bruxelloise ont choisi la société d'architecture BRUT pour la refonte du quartier Schuman, énorme projet . Cette société « bruxelloise » possède deux versions de son site WEB : néerlandais et anglais avec, sitôt sa nomination annoncée le recrutement de collaborateurs dans ces deux langues pour ce nouveau projet bruxellois. L'OCF avait à l'époque dénoncé cette situation en rappelant par ailleurs le mécontentement de l'Ordre des Architectes Francophones d'être exclu des listes de consultation , ce qui bien entendu avait été contesté par le Bouwmeester.

3.5.3. Multilinguisme et enseignement

Le souhait des parents francophones de rendre leurs enfants bilingues, conscients de la flamandisation du marché de l'emploi, les pousse à les inscrire dans une école flamande :

Ainsi, de 2010 à 2018, on enregistre une croissance de presque 40% du nombre de jeunes Bruxellois inscrits dans l'enseignement flamand (23.113 en 2010, 32.321 en 2018).

Ce qui signifie non seulement une perte significative d'emplois pour les enseignants francophones mais aussi une perte financière pour la Fédération Wallonie Bruxelles, d'environ 100M€ annuels , du fait du mode de calcul de la loi de financement.

CONCLUSION

Pour le CEG, la note de Sven Gatz est en fait un projet politique orienté et contestable à de multiples points de vue:

- Sur la méthodologie :

Est-il normal de baser toute sa politique multilingue sur un baromètre de la VUB ? Ne serait-il pas plus normal de confier cette enquête à un organe officiel de la RBC, comme l'Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse (IBSA)?

- Sur la légitimité:

Le projet relève de la volonté d'une des deux Communautés ; qu'elle veuille s'ouvrir structurellement au français et à l'anglais dans sa communication sur tous les plans; associatif, artistique , sportif... pourquoi pas et son offre est par ailleurs remarquable,

mais il s'agit aussi d'une question de survie du fait , et on peut le regretter, de la faible présence flamande à Bruxelles.

Ne serait-ce pas tout aussi légitime que les Francophones veuille mettre en avant Bruxelles, capitale francophone plurielle, ouverte vers les autres cultures et dans le respect des autres langues? Projet autrement mobilisateur pour une grande majorité de ses habitants.

- Sur le fond :

Réduire le multilinguisme à l'introduction de l'anglais est contraire à la conception du multilinguisme. Cela se rapproche des thèses de Philippe Van Parijs contestées dans une précédente note d'analyse du CEG.

Minimiser l'importance du français dans les relations sociales à Bruxelles est une contrevérité.

Il est temps que les nombreux organismes culturels francophones représentatifs de ce pluralisme occupent le terrain sous l'égide de la COCOF pour démontrer leur puissance d'action.

Cette conclusion n'est pas combative ou politiquement orientée: elle entend démontrer un raisonnement idéologique qui ne repose pas sur des faits objectifs.

En aval, cette note sera destinée aux organismes publics bruxellois (Observatoire de l'Emploi, ACTIRIS) , à des journalistes mais également aux départements des sciences politiques des universités belges francophones.

(2) : La STIB, qui occupe environ 10000 personnes, n'est pas dans le champs d'application de l'arrêté du Gouvernement du 4/12/1997.

(3) : source : l'Observatoire de l'emploi de la RBC.

(4) : focus 05/07/2020 Bruxelles, Pouvoirs locaux.

5): documentaire : " Ceci n'est pas un lion " du réalisateur québécois : Jean-Pierre Royl